

Évaluation environnementale de la catégorie d'ouvrage public

Projet de réaménagement de la Place de l'Ontario

955 Lake Shore Blvd. West, Toronto

Au cours des prochaines années, la Place de l'Ontario sera réaménagée en une destination remarquable de classe mondiale, accessible toute l'année, qui comprendra plus de 43 acres d'espace public gratuit et de parc pour le plaisir de tous. Dans le cadre du réaménagement, le ministère de l'Infrastructure a entrepris l'évaluation environnementale de la catégorie d'ouvrage public générale (EE) pour les futurs espaces publics et parcs (le domaine public) de la Place de l'Ontario. Au terme du processus d'EE de catégorie C, un concept privilégié pour le futur domaine public du site a été élaboré au niveau conceptuel (représenté par la zone non ombrée dans la figure ci-dessous).



LANDing MSP COMPELLING ARTS **STUDIO**

Entreprise privilégiée

Dans le cadre du réaménagement de la Place de l'Ontario, le ministère de l'Infrastructure entreprendra les activités suivantes :

- 1) Préparation du site
- 2) Aménagement du site

Les préparatifs du site, menés par le ministère de l'Infrastructure, se dérouleront sur l'ensemble de la Place de l'Ontario, à l'exception du parc Trillium. Les activités d'aménagement du site menées par le ministère de l'Infrastructure se dérouleront uniquement sur les terrains réaménagés du domaine public qui font l'objet de l'EE de catégorie C. Les travaux d'aménagement menés par le secteur privé dans le cadre du réaménagement global de la Place de l'Ontario se dérouleront sur des terrains loués situés en dehors des limites du domaine public (zone ombrée dans la figure ci-dessus).

Le design privilégié identifié en vue du réaménagement du domaine public comprend les éléments suivants :

- Amélioration des espaces publics et des parcs ;
- Secteur riverain plus accessible au public ;
- Espaces pour des festivals, événements et marchés ;
- Restauration d'éléments culturels et patrimoniaux importants ;

Avis d'achèvement

Évaluation environnementale de la catégorie d'ouvrage public

- Construction de nouveaux bâtiments, notamment des pavillons et la Cinésphère ;
- Construction d'un nouveau bâtiment pour le Centre des sciences de l'Ontario ;
- Stationnements en surface et souterrains ;
- Nouveau centre de transport en commun ;
- Nouveaux habitats aquatiques et zones humides ;
- Augmentation du couvert végétal ;
- Sentiers polyvalents nouveaux et améliorés pour la marche, la course à pied et le vélo ;
- Possibilités récréatives, y compris la course à pied et le vélo.

Les principaux types d'activités prévues dans le cadre des travaux dirigés par le gouvernement sont les suivants :

- Approbations d'urbanisme et activités immobilières ;
- Démantèlement et suppression de bâtiments ;
- Terrassement et aménagement paysager ;
- Aménagement de parcs, de sentiers et d'espaces ouverts ;
- Réparation des berges et atténuation des inondations ;
- Accès au site et stationnement (stationnements en surface et souterrains) ;
- Construction d'une toute nouvelle installation du Centre des sciences de l'Ontario (extension du complexe existant des pavillons et de la Cinésphère) ;
- Construction de nouveaux bâtiments et de l'infrastructure de soutien du site.

Rapport d'étude environnementale

Le réaménagement du domaine public de la Place de l'Ontario a été réalisé conformément au processus d'évaluation environnementale de portée générale de catégorie C, soit un processus de planification approuvé en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario. Une version préliminaire du rapport d'étude environnementale a été réalisée et versée au dossier public pour une période de commentaires de 60 jours commençant le 4 juillet 2023 et se terminant le 2 septembre 2023. Le rapport peut être commenté en ligne à engageontarioplace.ca.

Possibilités d'examen

Les personnes intéressées peuvent transmettre des commentaires écrits à notre équipe de projet d'ici le 2 septembre 2023. Tous les commentaires doivent être envoyés directement à :

Tom McDonnell

Manager, Transformation Delivery

Ontario Place Redevelopment Secretariat, Ministry of Infrastructure

777 Bay Street, 2nd Floor

Toronto ON, M7A 2J3

Courriel : EngageOP@Jacobs.com

En outre, une demande d'arrêté exigeant un niveau d'étude plus élevé (c'est-à-dire exigeant l'approbation d'une EE individuelle/complète avant de pouvoir aller de l'avant) ou imposant des conditions (par exemple en exigeant des études supplémentaires) peut être adressée au ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs, uniquement si l'arrêté sollicité permet de prévenir, d'atténuer ou de pallier les incidences négatives sur les droits ancestraux et les droits issus de traités protégés par la Constitution. Les demandes fondées sur d'autres motifs ne seront pas prises en considération. Toute demande doit comporter les coordonnées et le nom complet de son auteur et être reçue au plus tard le 2 septembre 2023.

Les demandes doivent préciser le type d'arrêté sollicité (demande de conditions ou demande d'EE individuelle ou globale), la manière dont l'arrêté peut prévenir, atténuer ou pallier les incidences négatives

Avis d'achèvement

Évaluation environnementale de la catégorie d'ouvrage public

potentielles sur les droits ancestraux et issus de traités, ainsi que toute information à l'appui des affirmations contenues dans la demande. Cette procédure permettra au ministère d'entamer efficacement l'examen de toute demande.

Toute demande doit être envoyée par écrit ou par courrier électronique à :

Ministre de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs

Ministry of the Environment, Conservation and Parks

777 Bay Street, 5th Floor

Toronto ON M7A 2J3

Courriel : minister.mecp@ontario.ca

et

Directeur de la Direction des évaluations environnementales

Ministry of the Environment, Conservation and Parks

135 St. Clair Ave. W, 1st Floor

Toronto ON, M4V 1P5

Courriel : EABDirector@ontario.ca

Toute demande doit également être adressée en copie à Tom McDonnell, ministère de l'Infrastructure, par courrier ou par courriel (à l'adresse indiquée ci-dessus). Pour de plus amples informations sur les demandes d'arrêté en vertu de l'article 16 de la *Loi sur les évaluations environnementales*, veuillez consulter le site web du ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs à l'adresse suivante : <https://www.ontario.ca/fr/page/evaluations-environnementales-de-portee-generale-arrete-pris-en-vertu-de-larticle-16>.

Avis de collecte de renseignements

Les renseignements personnels que vous nous fournissez seront utilisés pour communiquer avec vous et vous consulter au sujet de l'évaluation environnementale de portée générale de catégorie C concernant le domaine public de la Place de l'Ontario. Ils serviront également à créer un dossier public, comme l'exige la *Loi sur les évaluations environnementales* et comme le permet l'article 37 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les renseignements personnels que vous soumettez feront partie d'un dossier public accessible au grand public, à moins que vous ne demandiez que vos renseignements personnels restent confidentiels. Ils seront également analysés, de manière anonyme, afin de veiller à ce que nos consultations touchent un public inclusif et diversifié.

Ces renseignements seront recueillis, conservés et divulgués par le ministère de l'Infrastructure (le « ministère ») et le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. Ils seront transmis aux conseillers indépendants du ministère qui doivent en prendre connaissance afin d'aider le ministère à remplir ses obligations en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales*. Ces conseillers sont la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (« Infrastructure Ontario »), Bespoke Cultural Collective, Land Design Incorporated (« LandInc. »), Martha Schwartz Partners (« MSP ») et CH2M HILL Canada Limited (« Jacobs »).

Vos renseignements personnels sont recueillis en vertu des articles 4 et 5 de la *Loi sur le ministère de l'Infrastructure*, L.R.O. 1990, c. M. 35 et de la *Loi sur les évaluations environnementales*, L.R.O. 1990, c. E. 18, respectivement.

Notes :

- This notice is available in English upon request.

Avis d'achèvement

Évaluation environnementale de la catégorie d'ouvrage public

- Si vous désirez obtenir ces renseignements dans un format accessible, veuillez en informer la personne-ressource du projet identifiée ci-dessus.

Avis émis le 4 juin 2023